
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 26 avril 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Mary Deros, conseillère associée
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 0638

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 avril, en y retirant les articles 12.001 à 12.004 et 30.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 0639

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 22 mars 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE17 0640

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 29 mars 2017

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE17 0641

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 244 221,90 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux de ventilation dans l'édicule technique de la place des festivals du Quartier des spectacles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Tuyauterie Michel K et Denis inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 208 040,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5896;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1171009005

CE17 0642

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Vidéotron s.e.n.c., pour réaliser des travaux sur son réseau câblé dans le cadre du projet de conversion des rues Cartier et Dorion (projet de l'entente 83-89 - Fiche 1), pour une somme maximale de 113 022,88 \$, taxes incluses;

- 2- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer tous les documents requis pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1170025002

CE17 0643

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 409 461,62 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source et travaux correctifs aux casernes de pompiers n° 65 (3070) et n° 77 (3220) situées au 1300, avenue Dollard, dans l'arrondissement de LaSalle et au 114, avenue Westminster Nord, dans l'arrondissement de Montréal-Ouest, respectivement, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Construction Arcade, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 382 674,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5865;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1175350001

CE17 0644

Vu la résolution CA17 210063 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 4 avril 2017;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 85 004,88 \$, taxes incluses, représentant 65,6 % du coût total du contrat pour le contrôle de matériaux et surveillance qualitative et quantitative des travaux de reconstruction des rues Crawford, Truman et Parkdale, dans l'arrondissement de Verdun, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Groupe ABS inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 129 653,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S17-006 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'autoriser le maire d'arrondissement ou, en son absence, le maire suppléant d'arrondissement et la secrétaire du conseil d'arrondissement ou, en son absence, la secrétaire substitut du conseil d'arrondissement à signer la convention de services professionnels ainsi que tout autre document pertinent, pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1176459005

CE17 0645

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Manoeuvres pour réaliser la phase 2 de l'étude de besoins et de développement du projet « Place à la tour ! », dans le cadre du Programme de soutien aux études préalables de l'Axe 4 de l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1171654006

CE17 0646

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 24 064,60 \$ au Centre design et impression textile, pour l'acquisition et l'installation d'équipements spécialisés pour maintenir et améliorer la pratique et la formation, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal - Programme Équipements - Aide d'urgence;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1171654004

CE17 0647

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser à la demande de l'organisme « Fierté Montréal » la tenue des célébrations de Fierté Montréal, du 10 au 20 août 2017;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public pour la tenue des célébrations de Fierté Montréal, telle que décrite au dossier décisionnel;

de recommander au conseil municipal :

- 3- d'approuver un projet de protocole d'entente de soutien technique estimé à 150 000 \$ et de soutien financier de 30 000 \$ avec l'organisme « Fierté Montréal », établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien technique et financier;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1167317001

CE17 0648

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 5 000 \$ à TechnoMontréal pour la réalisation d'une analyse prospective sur le positionnement et les opportunités d'affaires technologiques liés au secteur du transport intelligent;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1173455002

CE17 0649

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier spécial non récurrent de 25 000 \$ à l'Université de Montréal, en provenance du budget de fonctionnement du Service des technologies de l'information, afin d'adhérer au Réseau intégré sur la cybersécurité (SERENE-RISC);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1177438002

CE17 0650

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 50 000 \$ au *Aboriginal Peoples Television Network Incorporated* (APTN) (Réseau de télévision des peuples autochtones), à même le budget du Bureau des relations gouvernementales et municipales de la Direction générale, pour la présentation de la Journée nationale des Autochtones en direct, à Montréal, le 21 juin 2017;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1170018002

CE17 0651

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 29 803,98 \$, taxes incluses, pour un contrat de location d'un tracteur-chargeur avec opérateur, pour l'exploitation du lieu d'élimination de la neige Carrière St-Michel dans le cadre du contrat accordé à Jean-Louis Blais (CM16 0921), majorant ainsi le montant total du contrat de 46 192,36 \$ à 75 996,34 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal:

- 3- d'autoriser une dépense additionnelle de 8 217,17 \$, taxes incluses, pour un contrat de location d'une rétrocaveuse avec opérateur, pour l'exploitation du lieu d'élimination de la neige Carrière St-Michel dans le cadre du contrat accordé à 9297-6646 Québec inc. (anciennement DC Excavation Enr.) (CM16 0921), majorant ainsi le montant total du contrat de 98 019,06 \$ à 106 236,23 \$, taxes incluses;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1174631006

CE17 0652

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une subvention de 110 000 \$ du Trust Royal afin de permettre la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell qui seront présentés dans le cadre de la programmation 2017 des activités culturelles municipales dans les parcs;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et Compagnie Trust Royal concernant la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell;

- 3- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats du Service de la culture à affecter cette somme pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement des dépenses afférentes aux spectacles, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1170879001

CE17 0653

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 1 707,67 \$ relative au déplacement de Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif et responsable de la culture, du patrimoine, du design, de l'Espace pour la vie et du statut de la femme, en remplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, qui a pris part à une mission en compagnie des représentants du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) qui s'est tenue à Los Angeles du 5 au 7 mars 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1176849003

CE17 0654

Vu la résolution CA17 090079 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 10 avril 2017;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2017, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal*, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'un soutien financier de 25 000 \$ provenant du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Fonds de promotion et de valorisation de la langue française, afin de réaliser le projet « Des mots sur mesure »;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1171082002

CE17 0655

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 340 000 \$ pour 2017 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Bureau des relations gouvernementales et municipales pour la mise en place d'une stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones (Métropole de la Réconciliation);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1177608001

CE17 0656

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 60 000 \$, plus taxes, pour les services professionnels de monsieur Éric Barbieri, expert-comptable de la firme Richter dans le cadre du dossier de la liquidation du groupe corporatif Catania;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1173219003

CE17 0657

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service de police de la Ville de Montréal à transmettre une demande de qualité pour agir à la Commission d'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées pour le volet régional - Québec et quant à des questions particulières (Système de justice pénale et services policiers).

Adopté à l'unanimité.

30.007 1172647001

CE17 0658

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la création d'un poste temporaire de chargé de dossiers-missions – circulation au Cabinet du directeur général;
- 2- d'approuver un projet de contrat de travail pour l'embauche de M. Pierre Lacasse à titre de chargé de dossiers-missions au Cabinet du directeur général, dans la fourchette salariale FM-07 (86 119 \$ - 107 648 \$ - 129 175 \$) pour une période de 3 ans, et ce, à compter du 1^{er} mai 2017;
- 3- d'autoriser le directeur général à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville;
- 4- d'autoriser un virement budgétaire de 103 900 \$, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement du Cabinet du directeur général;
- 5- d'autoriser l'ajustement à la base budgétaire 2018 et subséquentes, soit de 161 000 \$, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1176083003

CE17 0659

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le bilan de l'année 2016 de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour l'agglomération de Montréal;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service de sécurité incendie de Montréal à acheminer les bilans de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie au ministre de la Sécurité publique.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1171887001

Levée de la séance à 8 h 50

70.001

Les résolutions CE17 0638 à CE17 0659 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville